



11 - 14
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

- Test d'aisance aquatique

Montagny

Sensations en eaux vives

Centre de vacances Montagny Réf. 074029001

Un max de sensations grâce à des activités au top en plein coeur de la Vanoise !

On commence avec deux séances de kayak pour faire connaissance avec l'eau puis on passe à la vitesse supérieure avec 2 descentes de l'Isère en airboat ou Hydrospeed. Ce sera l'occasion de passer un moment sympa en camping près de la base d'eau vive. Enfin, une séance de canyoning encadrée par un guide de haute montagne en Vanoise s'ajoute à un programme déjà bien prometteur.

Le Centre :

Le centre est un ancien prieuré réaménagé en gîte collectif, appelé "Maison Blanche" avec des chambres de 4 à 5 lits et sanitaires à proximité. Son architecture très particulière en fait un lieu de vie très apprécié des jeunes. Le massif de la Vanoise est un immense terrain de jeu avec ses nombreux sentiers pour la randonnée. Le village de Montagny (1 000m d'altitude) est situé sur le versant le mieux exposé de la vallée. Le village est réparti en trois petits hameaux qui ont gardé leur caractère typiquement montagnard avec les toits de lauzes et les granges en bois. Les deux rivières de l'Isère et du Doron de Bozel sont parmi les plus renommées des Alpes pour la pratique du rafting.



Activités

Kayak (2 séance)* : La séance de kayak est organisée sur le plan d'eau de la base de loisirs de Bourg Saint Maurice. Elle est encadrée par des moniteurs brevetés d'Etat. En fonction du niveau des jeunes, elle peut se faire en partie en eaux vives.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Rafting et airboat/hydrospeed (2 descentes)*: Les jeunes vont naviguer sur des sections de rivière comportant des rapides : Sur l'Isère, rivière mythique des sports d'eaux vives, à partir de Bourg-Saint-Maurice. Le groupe est réparti en 8 jeunes par bateau avec un moniteur diplômé.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Canyoning (1 séance)* : Le canyoning consiste à progresser dans le lit d'un cours d'eau dont le débit va de faible à important. Les jeunes cheminent dans des portions de gorges ou des ravins étroits, avec des cascades de hauteurs variées. Les jeunes sont amenés dans un canyon de la Vanoise, à la découverte des différents toboggans naturels, formés au cours du temps grâce à la fonte des neiges. Ils sont accompagnés par un moniteur diplômé d'Etat dans cette discipline, durant une demi-journée. Un groupe est formé de 7 jeunes et d'un animateur du centre, véhiculé par le minibus du centre.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

VTT : Le VTT est utilisé comme mode de déplacement pour aller aux différentes activités sur Montagny ou Bozel.

Vivre ensemble avec citoyenneté : L'apprentissage du vivre ensemble, de la vie en collectivité passe par le respect d'autrui, du matériel, des locaux. La participation aux tâches de la vie quotidienne, le partage, la solidarité sont des valeurs que nous défendons et que nous essayons de mettre en place sur la structure. Le jeune doit être acteur de ses vacances et peut choisir des activités en fonction de ses envies à condition que celles-ci soient réalisables. L'équipe d'encadrement est présente pour l'aiguiller afin de lui faire découvrir un maximum de choses sur l'environnement qui l'entoure. Nous souhaitons amener le jeune à devenir un citoyen en le responsabilisant, en ayant des débats, à donner son opinion tout en respectant celle des autres.

Autres activités possibles :

- Grands jeux
- Fêtes locales
- Journées à thème
- Veillées

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et beaucoup d'autres activités sont proposées aux jeunes, favorisant l'imagination, la création, la vie collective et l'investissement de chacun. Leurs idées sont les bienvenues !

Vie Quotidienne

1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un adjoint, d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...



Relations Parents/ Enfants

Courrier : Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy, Chambéry ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1h30 depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans.

Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour.

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous !



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGES	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

